

## Compte-rendu réunion de la commission ouverte « Savoir-être et savoir-faire des avocats » du barreau de Paris



Depuis le 1er juillet 2022, les formations sont payantes.  
Elles demeurent gratuites pour les avocats parisiens, les magistrats, les étudiants et les élèves EFB.

### Intervenants



Nadine Rey  
Nadine REY - avocat, médiateur,  
Nadine Rey



Jean Gasnault  
Directeur  
La Loi des Ours



Lionel Vest  
CYBERTON



Antoine Bon



Martin LACOUR  
Avocat - Médiateur  
Cabinet LACOUR

Réunion du 5 mars 2024 –  
« *Compétences relationnelles et gestion de projet : l'exemple de la gestion de projets de logiciels libres* »

La commission est coanimée par :

- Nadine REY, avocate au barreau de Paris, thérapeute relationnel et superviseur d'analyse de pratique. Contact : [nadine.rey3@wanadoo.fr](mailto:nadine.rey3@wanadoo.fr) – 06 19 02 85 48

- Martin LACOUR, avocat au barreau de Paris, médiateur et formateur en négociation. Contact : [martin@lacour-avocat.fr](mailto:martin@lacour-avocat.fr) – 06 80 26 34 45

Nos invités intervenants dans cette réunion :

- Lionel VEST et Antoine BON, avocats au barreau de Strasbourg, nous ont parlé du développement de trois de leurs projets de logiciels libres au sein de l'association CYBERTON : jurisprudence.ninja (solution libre pour accéder à de la jurisprudence) , societes.ninja (solution libre pour accéder à des informations sur les sociétés), et OPTIMUS Avocats (solution libre de gestion de cabinet : mail sécurisé, diligences, facturation, archivage dossiers...)

<https://www.societe.ninja>  
<https://jurisprudence.ninja/>  
<https://optimus.demoptimus5.ovh/>

- Jean GASNAULT, fondateur de La Loi des Ours, nous a parlé des projets qu'il mène dans le domaine du logiciel libre, et notamment d'Open law : <https://openlaw.fr/>, association dont les actions visent à la production de ressources communes (référentiels, ontologies, livres blancs, modèles de statuts, cahiers des charges, bases de données, développements Open Source, etc.), qui, à plus long terme, alimentent tous ceux qui cherchent à innover et développer de nouveaux services ou concepts.

Sous l'angle des aptitudes et compétences relationnelles, voici les principaux enseignements que nous avons tirés des récits entrecroisés de leurs aventures :

- Droit à l'échec :  
Par exemple, Lionel nous a fait part de l'échec de son expérimentation de la piste de la commercialisation des solutions développées, le développement libre s'étant révélé plus aligné avec ses valeurs et préoccupations.

Nous avons tenté de synthétiser une ébauche de SWOT comparatif synthétisant les différents éléments évoqués à l'occasion de ce cheminement :

	<b>Projet Open Source</b>	<b>Projet Commercial</b>
<b>Forces</b>	- Collaboration communautaire - Coût réduit - Personnalisation	- Support professionnel - Stabilité
<b>Faiblesses</b>	- Support technique parfois limité – Complexité – Difficultés de financement pour les associations	- Coûts élevés - Moins de personnalisation
<b>Opportunités</b>	- Innovation continue – Flexibilité	- Intégration facilitée - Support dédié
<b>Menaces</b>	Dépendance à la communauté – Sécurité - Manque de support commercial	- Dépendance à un fournisseur - Évolution technologique

- Identification de ses propres besoins et valeurs :  
Les récits de nos divers intervenants ont permis de mettre en avant le partage de valeurs communes, motrices dans le développement de leurs projets respectifs : partage des connaissances, confraternité, entraide, éducation populaire...  
Jean a notamment identifié le besoin de développer ce que les acteurs commerciaux ne voulaient pas faire.

- Agilité et sérendipité :  
Lionel nous a parlé de l'importance de se lancer dans la création du projet sans attendre d'avoir établi le cahier des charges « parfait », en mode « *quick and (not so) dirty* », tout en veillant bien par la suite à établir des moyens d'obtenir des retours qualitatifs de bêta-testeurs et des moyens pour identifier les besoins des utilisateurs
  
- Communication :  
Antoine et Lionel nous ont parlé de la nécessité d'apprendre à communiquer sur leurs propres besoins auprès des acteurs de leur écosystème, et de trouver l'endroit où le faire : un site propriétaire ? un réseau social comme Facebook peu fréquenté par les utilisateurs de moins de 40 ans ? un réseau social comme Discord fréquenté par des utilisateurs en moyenne beaucoup plus jeune ? Nécessité de s'adapter sans cesse.
  
- Démarche collaborative, travail en équipe, intelligence collective :  
Antoine et Lionel ont mis en avant l'importance de mener leurs projets en équipe, et de s'appuyer sur la diversité des profils requis.
  
- Objectivation :  
Jean a insisté sur l'importance de mesurer l'audience, d'objectiver les résultats.

Les échanges ont par ailleurs permis de mettre en avant différentes synergies possibles entre projets développés en Open Source et projets commerciaux : par exemple, Jean a identifié le besoin de développer ce que les acteurs commerciaux ne voulaient pas faire.

\*

\*      \*